



Pour les socialistes, l'engagement résolu en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes, c'est toute l'année ! Ce numéro de la Lettre Égalité en est nouvelle illustration.

**Paris conforte son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes.
Communication de la Maire de Paris, préparatoire au Plan d'action.**

Lors du Conseil de Paris des 16/17/18 mars 2015, la Maire de Paris, Anne Hidalgo a souhaité présenter une communication sur l'égalité femmes hommes. C'était l'occasion pour la Maire de Paris de rappeler l'engagement des socialistes à Paris, depuis 2001, à agir pour rendre effectifs les droits des femmes.



« Il y a 70 ans, le 29 avril 1945, les élections municipales donnaient l'occasion aux Françaises de voter et de se

présenter comme candidates pour la première fois. Alors qu'aujourd'hui la collectivité parisienne est dirigée par une femme, on peut mesurer le chemin parcouru en faveur de l'égalité des sexes à l'aune de nombreuses avancées, telles que le droit des femmes à disposer de leur corps par la légalisation de l'avortement dont les 40 ans sont commémorés cette année. La situation des femmes appelle cependant encore une large mobilisation des pouvoirs publics pour garantir leurs droits.

Ainsi à Paris, où les femmes représentent 53% de la population, des inégalités se manifestent encore dans tous les aspects de la vie courante. Elles tendent à s'estomper dans certains domaines comme le niveau de formation scolaire et l'accès à l'emploi, mais restent marquées en matière de niveau de salaire, de travail à temps partiel. Les ¾ des familles monoparentales ont à leur tête une femme, sur qui ces contraintes pèsent plus lourdement encore (36% de ces familles vivent sous le seuil de bas revenus) et au-delà de 60 ans, les femmes seules apparaissent plus vulnérables face à la précarité. Comme partout ailleurs, les femmes sont victimes de violences en raison de leur condition de femmes. La prostitution et la traite des êtres humains les concernent bien plus que les hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principaux facteurs d'intégration, de socialisation et de développement interculturel et citoyen, un rempart contre les replis identitaires et les radicalisations religieuses. Face à ces enjeux de cohésion sociale, la collectivité parisienne s'est dotée dès 2002 d'un observatoire de l'égalité femmes-hommes pour mettre en œuvre une politique de l'égalité intégrée à l'ensemble de l'action municipale, en partenariat avec les institutions et le secteur associatif. Sous l'impulsion de la première adjointe du maire de Paris, chargée en 2001 de l'égalité femmes-hommes au sein d'un exécutif paritaire, cette politique a progressivement investi les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de la santé, de la vie citoyenne, de l'emploi. En complément de ces actions transversales, la Ville de Paris s'est engagée dans des dispositifs spécifiques pour prévenir les violences faites aux femmes et la prostitution, accompagner celles qui en sont victimes, permettre aux Parisiennes de reconquérir l'espace public et mener des actions de coopération en faveur des femmes à l'international. (...)

La Ville de Paris formalisera son engagement dans un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes, actuellement construit sur une méthode partenariale avec tous les membres de l'exécutif. Présenté à l'occasion du 8 mars 2016, il détaillera les orientations et actions qui seront mises en œuvre tout au long de la mandature, qu'elles soient intégrées aux politiques publiques ou qu'il s'agisse de dispositifs et actions spécifiques. Il prévoira des temps privilégiés d'échanges avec les Parisiennes, notamment à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre, et la journée des droits des femmes en mars, pour les consulter sur leurs attentes et leurs propositions. Un bleu budgétaire dédié permettra dès le BP 2016 de valoriser l'effort financier de la collectivité parisienne pour accompagner ce plan en faveur de l'égalité des sexes. »

Agenda de la Commission

**Prochaine réunion
Le lundi 13 avril 2015 à 19h30**

**à la fédération PS de Paris
25 rue Alexandre DUMAS - Paris 11è**

Pour retrouver l'intégralité de la communication de la Maire de Paris :
http://a06.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/odjcp/DoDownload.jsp?id_entite=34020&id_type_entite=6

L'Éducation nationale engagée pour l'égalité femmes hommes

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, a présenté un état des lieux et annoncé de nouvelles mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine éducatif et universitaire.

Plusieurs documents permettent de retrouver à la fois la feuille de route de la Ministre, l'état des lieux de l'égalité femmes hommes au sein du ministère et de l'égalité filles garçons dans l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, cliquez ici :

- [Feuille de route](#)
- [Égalité professionnelle pour les agents du ministère](#)
- [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité : principaux constats](#)



«Agir pour le climat, pour et avec les femmes» Tribune de Laurent Fabius

« La France présidera la 21e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11) qui se



Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères.
© Ministère des Affaires étrangères/Frédéric de La Mure

tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie française publie une tribune sur le site internet de RFI. Laurent Fabius rappelle que les femmes sont les premières victimes du dérèglement climatique et que lutter contre ce changement, c'est défendre leurs droits. Ci-dessous, les explications du ministre.

L'année 2015 sera décisive pour notre planète : en décembre à Paris, [l'objectif de la COP 21](#) sera de conclure un accord universel permettant de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, je veux insister sur un point important : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes peut contribuer au succès de cette négocia-

tion - inversement, un succès de la COP 21 contribuerait à réduire ces inégalités.

Pourquoi ? D'abord, les femmes sont les premières victimes du dérèglement climatique, car les populations en situation de pauvreté, qui sont les plus vulnérables, supportent l'essentiel des conséquences. Or les femmes constituent 70% de la population pauvre au plan mondial. Elles sont et seront donc les premières touchées.

Selon l'ONU, quand une catastrophe naturelle frappe une région, le risque de décès est 14 fois plus élevé pour les femmes, principalement parce qu'elles ne sont pas ciblées en priorité par les programmes d'alerte et de prévention de ces catastrophes.

Le dérèglement climatique multiplie aussi les contraintes pour les femmes, auxquelles revient dans de nombreuses régions la tâche de fournir vivres, eau et combustible à leur famille. Les effets du dérèglement sur la fertilité des sols, sur la disponibilité des ressources en eau, et donc sur la sécurité alimentaire des pays en développement, exercent une pression plus forte sur les femmes. Autre élément inquiétant : ces contraintes provoquent une surcharge de travail pour les ménages, qui aboutit souvent à une déscolarisation des jeunes filles. La conclusion est simple : lutter contre le dérèglement climatique, c'est également lutter pour les droits des femmes.

Premières victimes de ce dérèglement, les femmes représentent aussi souvent les principales porteuses de solutions. Les spécialistes du développement le soulignent : un programme conçu sans prise en compte des femmes est moins efficace que le même programme planifié avec elles. Une logique identique vaut pour les actions de lutte contre le dérèglement climatique - qui constituent des programmes de développement. Au Rwanda, le programme mis en place par [ONU Femmes](#) depuis cinq ans, qui vise à favoriser la participation des femmes dans quinze coopératives de la région de Kirehe, a permis d'accroître sensiblement les rendements agricoles et la diffusion de techniques de production particulièrement « climato-protectrices ».

Autre exemple concret : la campagne de reboisement du Kenya qu'avait lancée, avec le soutien des habitantes de son pays, Wangari Maathai - première femme africaine à recevoir le prix Nobel de la paix -, a montré l'importance du rôle des femmes dans la transition vers un développement plus durable.

De tout cela, je tire une certitude : les femmes doivent être placées au cœur des stratégies nationales et locales de lutte contre le dérèglement climatique ainsi qu'au cœur des négociations internationales sur ce sujet.

En tant que futur président de la COP 21 de Paris, j'y veillerai. La bataille pour le climat est un combat à mener pour et avec les femmes. »

[Laurent FABIUS](#), Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

Pour retrouver cette tribune publiée le 07-03-2015 : <http://www.rfi.fr/zoom/20150306-fabius-cop21-paris-climat-droit-femmes-environnement-france-afrique/>